



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

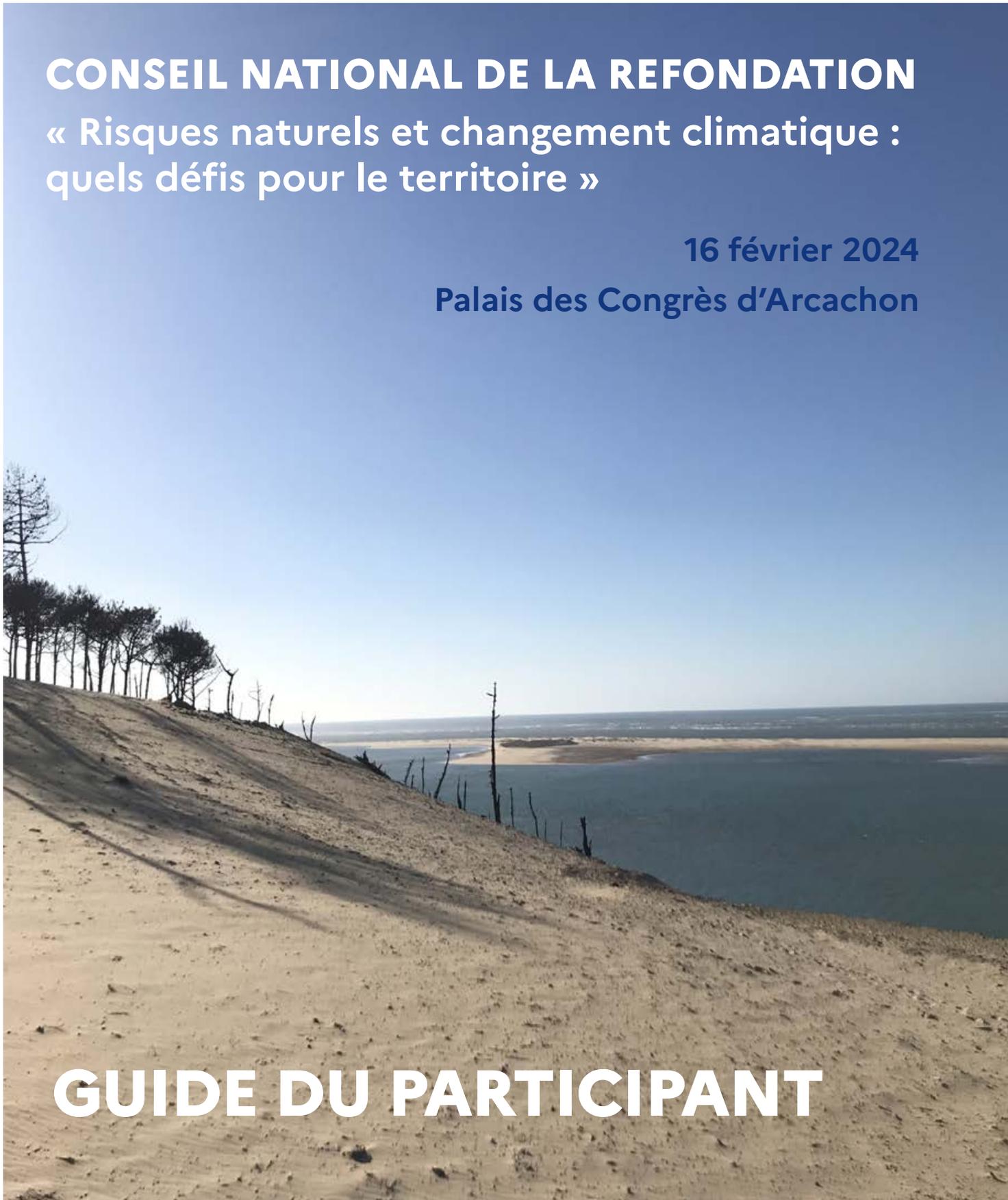
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

« Risques naturels et changement climatique : quels défis pour le territoire »

16 février 2024

Palais des Congrès d'Arcachon



GUIDE DU PARTICIPANT



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

PROPOS INTRODUCTIF

Les incendies de l'été 2022 ou les tempêtes de ces dernières semaines ont montré combien nos territoires et notamment les territoires littoraux sont exposés aux risques naturels, et sont particulièrement fragiles face à des phénomènes aggravés par les effets du changement climatique.

Au-delà de la mise en danger des populations, ce sont la biodiversité, la valeur patrimoniale et culturelle de nos territoires, mais également les activités économiques qui sont menacées et exigent une réponse à la hauteur des enjeux, en termes de prévention, de gestion, d'organisation du territoire ou de culture du risque.

L'Atelier des Territoires engagé depuis le début de l'année 2023, sur la commune de La Teste-de-Buch, dont l'objectif était d'échanger et de construire une vision commune pour une « prise en compte ambitieuse et pragmatique du risque incendie », l'a pleinement illustré.

Les travaux du syndicat mixte de la Dune du Pyla relatifs à la candidature au label « Grand Site de France » mettent eux aussi en exergue la force des éléments et de la nature, qui fait la richesse du site et la nécessaire adaptation du territoire pour assurer sa mise en valeur et sa bonne conservation.

Sur la base de ces travaux, pour reconnaître et conforter cet engagement collectif, a été décidé la mise en œuvre d'un Conseil National de la Refondation, Déclinaison Territoriale, sur la thématique des risques, sur un périmètre plus élargi à l'ensemble du territoire de la COBAS.

Le point d'entrée en sera les risques auxquels nous sommes confrontés : risques naturels (érosion du trait de côte, avancée dunaire, submersion marine, feu de forêt) qu'il convient de traiter en lien avec les usages socio-économiques et les aspirations des citoyens.

L'objet du CNR est d'aboutir à des propositions collectives et prospectives, sans à priori. Il n'a pas vocation à se substituer aux dynamiques engagées, mais à nourrir les analyses, définir les buts à atteindre, et à formuler une ou des stratégies sur les périmètres les plus opportuns, en associant davantage les citoyens à la conduite de l'action publique.

SOMMAIRE

**DE L'ATELIER DES TERRITOIRES AU CONSEIL
NATIONAL DE LA REFONDATION**

LES ACQUIS DES PRÉCÉDENTS ATELIERS

REGARD SUR LE TERRITOIRE

UN PAYSAGE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
EN NOUVELLE AQUITAINE

LE RISQUE INCENDIE

LE PATRIMOINE FORESTIER

LA DUNE DU PILAT

LE RISQUE LITTORAL

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

ANNEXES GRAPHIQUES



DE L'ATELIER DES TERRITOIRES AU CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

Rassembler autour d'un même objectif

Située sur la commune de la Teste de Buch, à l'embouchure du bassin d'Arcachon, la dune du Pilat ainsi que sa forêt de pins maritimes sont deux monuments naturels exceptionnels à bien des égards.

Reconnus comme tels par les différents classements qui valorisent et protègent le site (Site classé et inscrit au titre du patrimoine paysager, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique-ZNIEFF, zone Natura 2000) et les milliers de visiteurs se rendant sur la dune chaque année.

L'été 2022, et les images impressionnantes des flammes parcourant cette forêt vieille de plusieurs millénaires, ont marqué durablement le paysage du site et les esprits. Plus de 30 000 hectares de la forêt des Landes de Gascogne ont disparu et les 5 campings qui bordaient la dune du Pilat ont été considérablement endommagés.

Cet été 2023, les campings ont pu réouvrir mais dans un contexte où la gestion du risque incendie n'a jamais été aussi prégnante.

Pour éviter qu'un autre sinistre ne survienne, des premières actions ont été engagées. Le sujet des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et de leur renforcement ont été un point d'entrée des discussions des deux précédents ateliers.

L'atelier des territoires engage un grand nombre d'enjeux en partant de l'échelle de l'OLD et de la bande de terrain à débroussailler :

- **Le débroussaillage et la gestion forestière de mise en sécurité sur un boisement** en voie de régénération, dans un contexte de changement climatique, de renforcement de la biodiversité et d'impacts visuels importants.
- L'échelle du site d'exception qu'est celui de la dune du Pilat et de la forêt usagère alors que **le Syndicat mixte s'est engagé dans une nouvelle labellisation Grand Site de France** et dans une gestion des impacts touristiques.
- **Le renforcement de la mise en sécurité de la forêt usagère** pour les secours et la sensibilisation de la population aux numéros d'appel d'urgence.
- Enfin, l'échelle globale dans laquelle ce site s'inscrit, celui de **l'adaptation au changement climatique dans un contexte de recul du trait de côte et de l'avancée de la dune** à l'intérieur des terres.

La complexité des enjeux nécessite la mise en place d'un cadre formalisé de réflexion associant l'ensemble des acteurs et permettant l'expression de chacun. « L'atelier des territoires » proposé par la DDTM33 et soutenu par la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN) a permis d'initier la réflexion durant deux premiers ateliers. L'engagement collectif mesuré dans ces travaux, et la mise en exergue d'un territoire en perpétuel mouvement et fortement soumis aux risques naturels, ont conduit l'Etat, initiateur de la démarche, à la prolonger par la mise en œuvre d'un Conseil National de la Refondation, de déclinaison Territoriale.

La prolongation d'une année de travail

Lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, le Conseil national de la refondation (CNR) réunit des représentants des forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et du monde associatif, avec l'ambition de travailler dans un esprit de dialogue sur les grands sujets de transition.

Le rôle du CNR est de bâtir de manière concertée des solutions appropriées aux grands défis de notre temps que sont notamment, l'école, la santé, l'emploi ou encore la transition écologique.

Lancé vendredi 21 octobre 2022 par la Première ministre dans le cadre de la nouvelle démarche France Nation Verte de planification écologique, le Conseil national de la refondation (CNR) Climat et biodiversité décline cette méthode aux problématiques de la transition écologique : nature, eau et biodiversité, logement, transport, aménagement du territoire, ainsi qu'aux problématiques de transition énergétique.

Le CNR du 16 février prolonge les ateliers du territoire organisés en 2023 sous l'égide de la DDTM et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Cette démarche a proposé aux acteurs locaux d'élaborer collectivement une vision d'avenir à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations du territoire.

Les séances d'ateliers participatifs ont invité chacun à partager son expertise : élus, techniciens de l'Etat et des collectivités, porteurs de projets et habitants. L'équipe pluridisciplinaire d'appui accompagne le processus afin de passer des constats (et parfois des blocages) de départ à des intentions de projet et des pistes d'action.

L'ATELIER 1

10 février 2023

Partager des bases solides pour définir des objectifs communs

Témoignages et immersion dans le contexte du site de la dune et de la forêt

Travail en tables rondes et partage des enjeux

L'ATELIER 2

27-28 Avril 2023

Dépasser l'urgence à travers des enjeux élargis

Travail prospectif de l'équipe AMO (concepteurs paysagistes) soumis aux participants pour co-construire et réagir

Conseil National de la Refondation

16 février 2024

Construire un projet de territoire face aux risques et au changement climatique

Retour de l'équipe AMO avec aboutissement d'un projet territorial et d'une proposition de feuille de route soumise aux participants pour co-construire et formaliser

Rapport de restitution

Atelier 1 - du 10 février 2023

Objectifs :

- Rassembler les élus, les acteurs locaux et les socio-professionnels pour partager la situation actuelle, entendre les différents points de vue, les points de convergence et de divergence
- Ecouter et comprendre les envies, les préoccupations et les appréhensions des acteurs locaux
- Partager les enjeux avec les différents acteurs du territoire, en débattre et fixer les ambitions pour avancer à différentes temporalités (urgence, moyen terme, long terme)



Propositions et réflexions menées en entretiens et en atelier

Assurer la sécurité des personnes et des biens

- Un effort à porter en premier lieu sur l'application renforcée du moyen existant qui est celui des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).
- Comment mettre en sécurité le site dans le contexte actuel de reconstitution du couvert végétal?

Préserver le site exceptionnel d'un point de vue géographique, paysager, écologique et patrimonial

- La préservation doit aller de pair avec la reconstitution.
- La procédure de labellisation du Grand Site est inspirante par toutes les actions mises en place et beaucoup doivent s'y appuyer.

Adapter le massif forestier aux enjeux du changement climatique

- La nature doit faire son œuvre et avant que l'homme ne l'accompagne, il est important de prendre le temps nécessaire à l'état des lieux et aux prises de décisions.
- Profiter des forces en présence, mobilisées vers un même objectif et une réflexion commune autour des plans de gestion à mettre en place sur les différents types d'ensembles forestiers composant le massif.
- Le mode de gestion de la forêt usagère doit s'adapter aux nouveaux enjeux de la forêt et de ses usages actuels, pour autant elle représente un patrimoine naturel et culturel exceptionnel et un savoir-faire de la part des syndicats.

Accueillir le public dans des conditions respectueuses du site

- Penser les aménagements nécessaires à la vie du site en préservant sa qualité paysagère, en communiquant non seulement sur le risque incendie mais aussi sur les qualités écologiques et paysagères.
- Travailler avec les acteurs du tourisme sur un accès réglementé, comme pour le Parc National des Calanques qui fonctionne sur réservation.
- Besoin d'une "marche d'approche": mettre en place une coupure dans le trajet menant à la dune afin que les visiteurs comprennent qu'ils entrent dans un site naturel et s'y adaptent.

"L'incendie a permis de remettre la dune au centre des préoccupations, depuis que la forêt a disparu, beaucoup redécouvrent sa dimension et s'en étonnent."

"L'immensité de la dune et du massif forestier donne une impression de liberté, ce qui constitue une fierté pour ses habitants."

"C'est un nouveau paysage auquel il faut s'habituer et avec lequel il faut composer"

"L'incendie a remis la dune au centre du bassin, les gens sont revenus voir la dune après l'incendie pour le monument qu'elle représente."

"La catastrophe de l'année dernière est un traumatisme pour tous ceux qui l'ont vécu, le silence après le feu c'est ce qui a été le plus choquant"

"le site ne doit plus être vu comme une attraction mais comme un espace à haut niveau de naturalité qui est exceptionnel"

"La dune est un vecteur de grande fierté pour les habitants du territoire, c'est un site qui accueille 2 millions de visiteurs par an, d'une grande richesse paysagère et naturelle."

Atelier 2 - 27 et 28 avril 2023

Objectifs :

- Incarner les problématiques évoquées lors de l'atelier 1 directement sur le terrain
- Cultiver la dynamique de groupe et apporter des réponses collectives et partagées avant la période estivale
- Maintenir la réflexion à toutes les échelles et aider le collectif d'acteurs à se projeter



3 interventions marquantes en plénière

- Une prise de hauteur et le point de vue scientifique de François Léger - Président du Comité scientifique du conservatoire du littoral
- Le rappel des enjeux et problématiques de la DFCI par Pierre Macé - Directeur de la DFCI Aquitaine-Gironde
- L'approche par le projet, l'exemple de la reconstruction du camping du Panorama suite aux incendies, par Jean-Christophe Nani de l'Agence TN+ (maître d'oeuvre pour les campings de la Dune et du Panorama)

Propositions et réflexions menées en atelier

« Il est urgent d'attendre »

Un principe de régénération naturelle plébiscité massivement plutôt que la replantation

La mixité des essences, pour une forêt plus résiliente face au changement climatique et aux feux de forêt

Une gestion du risque incendie et des OLD à coordonner

L'implication de chaque acteur propriétaire ou gestionnaire dans la définition de plans de gestion, l'utilisation d'un outil de géolocalisation permettant un suivi par tous les acteurs de l'entretien des OLD, le transfert de compétences à une structure tierce pour la gestion des OLD

La sensibilisation, la communication, l'information et la formation

- Mettre en place une patrouille de surveillance et de sensibilisation
- Sensibiliser et former tout le personnel et saisonniers
- Mettre en place des actions d'information et de préfiguration à destination du public dans la forêt publique
- Mettre en place une campagne de communication pour informer le grand public sur l'emploi du numéro d'urgence
- Prévoir un panneau spécifique complémentaire à ce qui existe aujourd'hui et notamment à l'entrée du parking de l'aire d'accueil, dans les écoles, dans les offices du tourisme...

La mise en place d'un plan de mobilité et de stationnement entre tous les acteurs (communes, syndicat mixte, Département...)

- Mettre en place un protocole de fermeture de la RD et de la piste lorsque le risque est avéré
- Eviter la saturation du parking public entraînant stationnement sauvage et introduction du public dans le massif
- Renforcer les moyens de fermeture de l'accès au massif depuis la RD

Le déploiement de moyens humains et matériels de mise en sécurité et de surveillance

- La taille de la bande OLD de 50m est suffisante, par contre il est important d'inscrire le principe de limite de l'OLD correspondant à celle du camping et non à partir des constructions.
- Réaliser les pistes DFCI lorsqu'elles ne sont pas encore réalisées
- Des OLD de 10m de chaque côté de la RD avec une mise à nu du sol
- Des OLD de 50m à partir de la limite des parkings publics très fréquentés comme celui de l'aire d'accueil
- Mettre en place un maillage de vigies pompiers

REGARD SUR LE TERRITOIRE

Carte d'identité

La Teste-de-Buch

- 180,20 km² (146 hab./km²)
- 26 269 habitants
- 5 030 (26,5 %) résidences secondaires et logements occasionnels
- 10 hôtels (389 chambres)
- 9 terrains de camping (2 973 emplacements)

Risques naturels

- La commune fait partie du territoire à risques importants d'inondation (TRI) d'Arcachon
- La Teste-de-Buch est exposée au risque de feu de forêt. Depuis le 20 avril 2016, les départements de la Gironde, des Landes et de Lot-et-Garonne disposent d'un règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies.
- Les mouvements de terrains susceptibles de se produire sur la commune sont des avancées dunaires.

La Dune du Pilat

- 104 mètres de hauteur, 2 700 mètres de long, 500 mètres de large et son volume de sable est évalué à 60 millions de m³, l'avancée dunaire peut y atteindre sur certains secteurs plus de 3 mètres par an en moyenne
- 2 millions de visiteurs par an
- Site classé au titre de la loi de mai 1930 sur les monuments naturels et les sites
- Habitat « dune grise » considéré comme prioritaire au titre de la Directive habitats :
- 751 stations d'espèces patrimoniales relevées
- 139 espèces végétales identifiées
- 7 espèces d'intérêt patrimonial dont 4 espèces protégées
- 12 espèces présentent un caractère exotique envahissant.

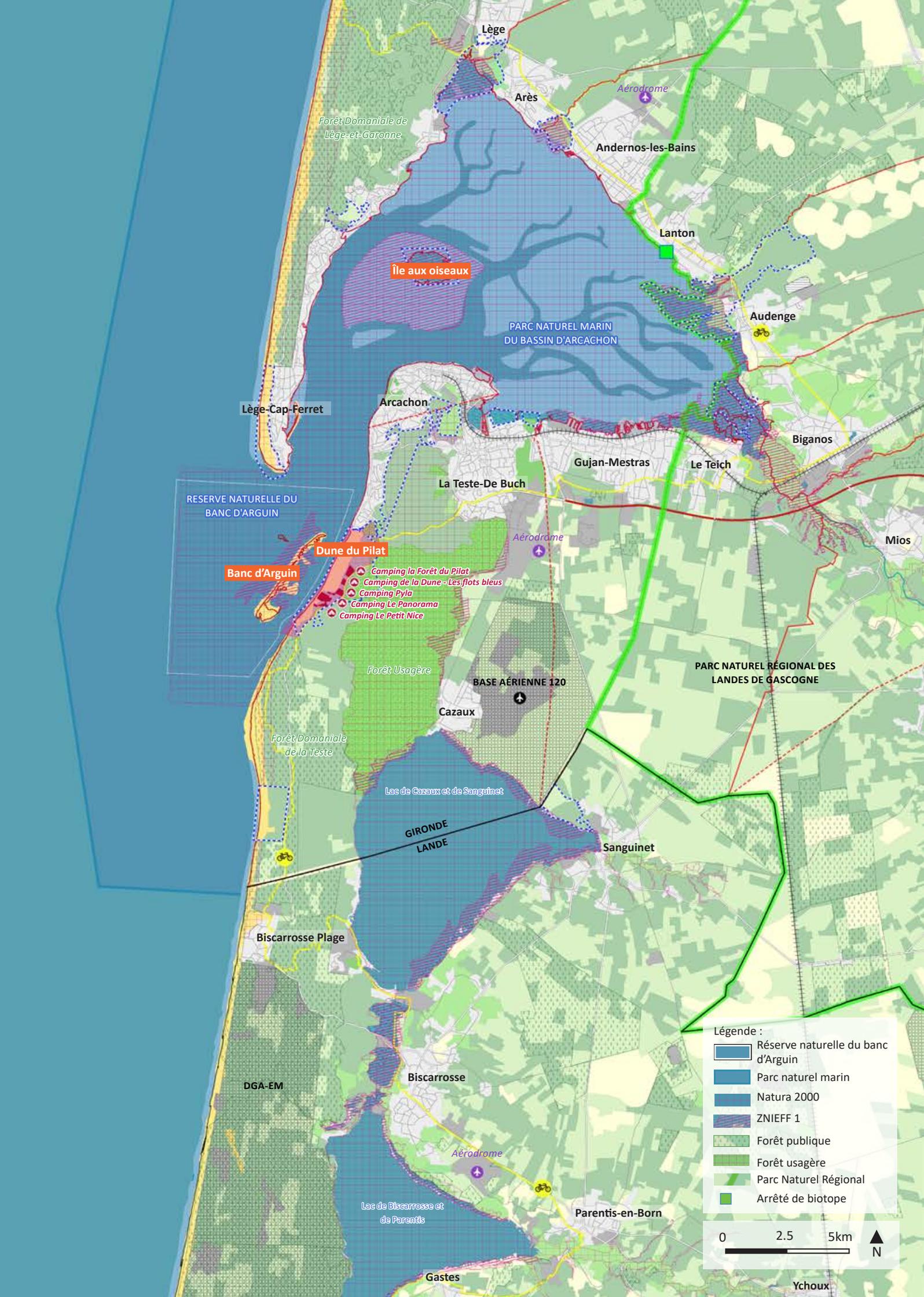
COBAS - la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud

Communes d'Arcachon, de la Teste-de-Buch, de Gujan-Mestras et du Teich

- 68 800 habitants (environ 200 000 en période estivale)
- 18 280 (33,5 %) résidences secondaires et logements occasionnels
- 35 hôtels (1 363 chambres)
- 15 terrains de camping (3 211 emplacements)

Enjeux environnementaux présentés sur la carte de droite :

- PNR des Landes de Gascogne
- Le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- 2 réserves naturelles régionales
- 5 sites classés dont la Dune du Pilat
- 13 ZNIEFF de type 1
- 6 ZNIEFF de type 2
- 1 Zone Natura 2000 sur le Bassin d'Arcachon
- 1 arrêté de protection du Biotope - le Renet



Île aux oiseaux

RESERVE NATURELLE DU BANC D'ARGUIN

Banc d'Arguin

Dune du Pilat

- ▲ Camping la Forêt du Pilat
- ▲ Camping de la Dune - Les flots bleus
- ▲ Camping Pyla
- ▲ Camping Le Panorama
- ▲ Camping Le Petit Nice

Forêt Usagère

Forêt Domaniale de la Teste

Lac de Cazaux et de Sanguinet

GIRONDE
LANDE

Biscarrosse Plage

DGA-EM

Biscarrosse

Lac de Biscarrosse et de Parentis

Parentis-en-Born

Gastes

Ychoux

Lège

Ares

Aérodrome

Andernos-les-Bains

Lanton

Audenge

PARC NATUREL MARIN
DU BASSIN D'ARCACHON

Lège-Cap-Ferret

Arcachon

Biganos

La Teste-De Buch

Gujan-Mestras

Le Teich

Mios

Aérodrome

BASE AÉRIENNE 120

Cazaux

PARC NATUREL RÉGIONAL DES
LANDES DE GASCOGNE

Sanguinet

Légende :

- Réserve naturelle du banc d'Arguin
- Parc naturel marin
- Natura 2000
- ZNIEFF 1
- Forêt publique
- Forêt usagère
- Parc Naturel Régional
- Arrêté de biotope

0 2.5 5km



Les effets du changement climatique en Nouvelle Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine est touchée par de nombreuses conséquences du réchauffement climatique. Les données ci-après présentent des chiffres constatés (Météo France), ainsi que des prévisions envisagées dans un scénario intermédiaire (données DRIAS, avec scénario de stabilisation des gaz à effet de serre au milieu du siècle puis réduction).

Hausse des températures

En 2023, la température est montée jusqu'à 43,2°C en Nouvelle-Aquitaine, la valeur historique maximale pour le territoire. Dans tous les départements, des « records » ont été battus. La mortalité due aux canicules a augmenté de près de 10 % (120 décès en plus).

Entre la période 1976-2005 et la période 2040-2070, la température moyenne en Nouvelle-Aquitaine aura augmenté entre 1,4 et 1,7°C (à titre de comparaison : 1,3 à 1,6°C dans les Pays de la Loire, 1,6 à 2,1°C en région PACA). A l'avenir, d'importantes disparités se feront sentir à l'intérieur même de la région. Les zones côtières, et notamment le Pays basque, verront leur température moyenne augmenter de 1,4°C, tandis qu'en Creuse et en Corrèze, cette hausse pourra atteindre 1,7°C, voire 1,8°C localement. Au final, Bordeaux aura le niveau de température que connaît actuellement le Var, quand La Rochelle aura celui de Nîmes. On comptera jusqu'à trois semaines de vagues de chaleur supplémentaires. Les départements les plus à l'Est seront les plus touchés, quand les littoraux seront un peu plus épargnés. Le nombre de jours de grand froid (moins de 5°C) sera divisé par deux, baisse d'ampleur similaire à celle qui sera observée dans les autres régions.

Sécheresse

L'année 2023 a vu la Nouvelle-Aquitaine de plus en plus sensible au risque sécheresse, avec des situations difficiles jusqu'aux pluies d'octobre. Les sols en ont été fragilisés, avec des mouvements de terrains, et les nappes phréatiques ont fortement baissé. De nombreuses mesures de restrictions (arrêtés préfectoraux « sécheresse ») ont été prises, notamment en Vienne, en Haute-Vienne et en Gironde (état de catastrophe naturelle reconnue pour plusieurs centaines de communes girondines).

Le plan eau de l'État en Nouvelle-Aquitaine d'octobre 2023 fait un état des lieux complet sur l'état de la ressource en eau dans la région, en préconisant ou prévoyant des mesures (55) à mettre en œuvre d'ici 2027 sur la gestion de l'eau et ses usages.

Météo France indique que les épisodes de sécheresses météorologiques (nombre de jours sans pluie) seront, au milieu du XXI^e siècle, plus longs que ce qu'ils sont actuellement.

Les rivières des Pyrénées verraient leur débit diminuer de 15% d'ici 2040 (projet de recherche Piragua mené en lien avec le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM, information du 18/12/2023) : « les résultats des modèles montrent de manière très cohérente que dans le futur, le climat des Pyrénées sera plus chaud et plus sec, avec une augmentation générale de l'aridité à la fois dans l'espace et dans le temps, sauf dans les zones les plus élevées. En général, il y aura une diminution progressive des débits annuels des rivières pyrénéennes, qui s'accroîtra au fur et à mesure que le siècle avance. » (Santiago Beguería, coordinateur du projet PIRAGUA et chercheur de la PTI Clima y Servicios Climáticos del CSIC).

Précipitations et intempéries

Le record de pluie sur un mois glissant a été atteint pour la région en 2023, de mi-octobre à mi-novembre, deux fois supérieures à la normale. L'automne a été marqué par des inondations dans l'ensemble des départements, et très fortement en Gironde, en Charente-Maritime et en Charente.

Les tempêtes Aline, Céline, Ciaran et Domingos ont causé de nombreux dégâts. La tempête Domingos a provoqué entre 70 000 et 90 000 sinistres (hors inondation), évalués à un coût de 170 à 250 millions d'euros. Les tempêtes Ciaran et Domingos cumulées pourraient coûter un milliard d'euros au marché de l'assurance.

Le réseau ferroviaire de Nouvelle-Aquitaine a été particulièrement affecté par ces tempêtes. De nombreux parcs ostréicoles ont été endommagés, notamment par l'ensablement d'une partie du Banc d'Arguin.

Dans l'avenir, contrairement à ce qu'il se passera dans la grande majorité du pays, où l'évolution des cumuls se fera de manière relativement homogène, le sort pluviométrique de la région Nouvelle-Aquitaine devrait varier assez largement selon les secteurs, notamment du fait des différences de terrains. Ainsi, au milieu du XXI^e siècle, le cumul annuel de précipitations dans les Pyrénées devrait être inférieur à ce qu'il était durant la période 1976-2005, et parfois assez largement (jusqu'à -100 mm dans certains secteurs, pour un cumul actuel dépassant 2 000 mm). À l'inverse, le reste de la région devrait connaître, comme une grande partie du territoire français, une légère progression de ses cumuls de précipitations, de l'ordre de 10 à 40 mm selon les secteurs (pour des cumuls actuels situés entre 600 et 1 300 mm).



La dune du Pilat remodelée par le vent de la tempête Domingos de novembre 2023

Le risque incendie

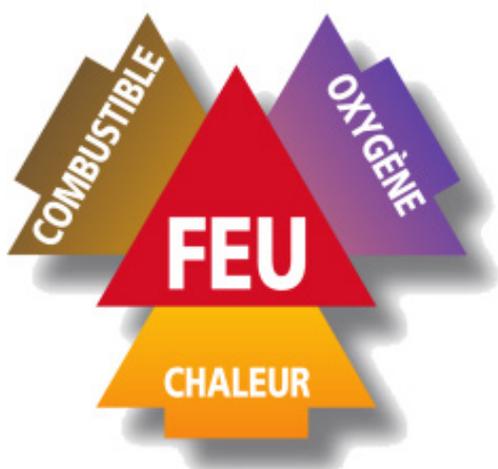
Un risque lié à l'utilisation des sols et à la composition des massifs forestiers

Pour se déclencher et se propager, le feu a besoin des trois conditions suivantes :

- Un combustible (la végétation): le risque de feu est davantage lié à l'état de la forêt (sécheresse, disposition des différentes strates, état d'entretien, densité, relief, teneur en eau...) qu'à l'essence forestière elle-même (chênes, conifères...);
- Un apport d'oxygène: le vent qui active la combustion et favorise la dispersion d'éléments incandescents lors d'un incendie;
- Une source de mise à feu (flamme, étincelle, foudre, brandon...) : 95 % des départs de feu sont liés à l'activité humaine, soit de manière intentionnelle, soit de manière accidentelle (barbecue, mégot de cigarette, feu d'écobuage mal contrôlé, travaux...), ou encore par des infrastructures (ligne de transport d'énergie, dépôt d'ordure, ligne de chemin de fer, etc.).

L'évolution de l'occupation du sol, notamment par la déprise agricole, l'augmentation des surfaces boisées, l'extension de l'urbanisation et le développement des activités humaines au contact de la forêt, offre autant de facteurs favorables à l'accroissement de la pression d'éclosion, et donc du risque d'incendie de forêt.

La structure du peuplement est aussi importante, si ce n'est davantage, que le type de végétation. C'est la continuité verticale et horizontale du couvert végétal qui va jouer un rôle majeur en favorisant la propagation du feu.



Un risque documenté et réglementé

Contre ce risque majeur, tous les piliers de la prévention doivent être mobilisés, et les événements de l'été 2022 ont conduit à un large chantier d'amélioration des outils réglementaires et d'information, tant au plan national que dans le cadre des états généraux du massif des Landes de Gascogne.

Ainsi notamment en matière :

- De connaissance du risque : l'atlas départemental va être actualisé courant 2024 pour définir à une échelle mobilisable dans les autorisations d'urbanisme le niveau d'aléa sur les communes à dominante forestière du département ;
- D'information préventive et de limitation des impacts : le Règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies (RIPFCI) a été revu et approuvé le 7 juillet 2023. Il vise à prévenir les incendies de forêt, à faciliter la lutte contre ces incendies et à en limiter les conséquences, que ce soit par le débroussaillage, la limitation de l'apport du feu, ou la réglementation des activités en forêt sur le territoire des départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne ;
- De prise en compte du risque incendie dans les documents d'urbanisme : la loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie prévoit des dispositions de limitation de l'urbanisation dans les zones de danger élevé en anticipation d'un plan de prévention du risque incendie de forêt ; un groupe de travail est également créé dans le cadre des états généraux de la forêt pour guider les décisions en matière d'urbanisme dans un objectif de limitation du risque.



Les actions :

- Plans de Prévention des Risques incendies feux de forêts (PPRIF)
- l'Atlas départemental des feux de forêt
- La surveillance et la prévision des phénomènes par la DFCI et le SDIS
- La mise en oeuvre des travaux de débroussaillage, les plans de gestion des massifs forestiers

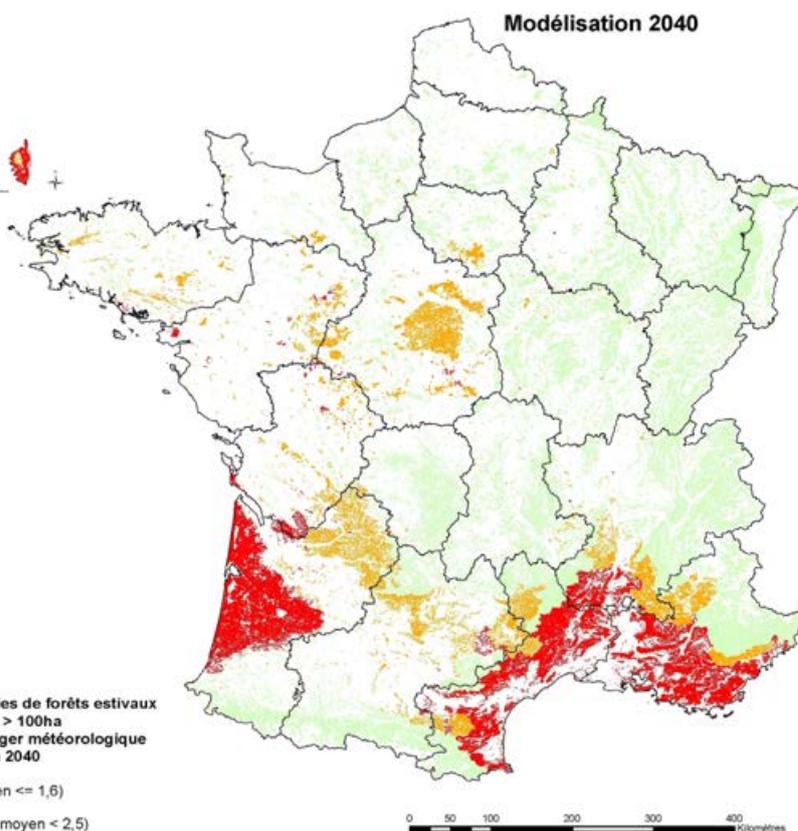
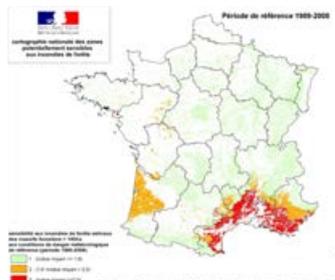
Un risque qui va s'intensifier

Les effets liés au changement climatique : élévation de la température moyenne, diminution des précipitations au printemps et en été, allongement de la durée des sécheresses estivales..., apparaissent comme des facteurs supplémentaires ou aggravants de risques avec une extension probable des zones sensibles.

Les impacts du changement climatique sur les incendies de forêt sont prouvés. Concernant la Gironde, il est probable que la saison des incendies de forêt s'allonge dans l'année, passant ainsi de 3 mois actuellement à 6 mois dans un avenir proche. Les incendies devraient être plus intenses et plus rapides compte tenu des sécheresses accrues.

Ainsi, l'augmentation de grands feux entraînant une répétition très élevée du passage des incendies sur de courtes périodes (tous les 10 à 20 ans) pourrait entraîner de fortes régressions des peuplements forestiers).

L'année 2022 a été une année hors norme dans les Landes et surtout en Gironde, avec notamment les deux feux des forêts de La Teste (7 000 hectares) et de Landiras (plus de 20 000 hectares, environ 1 million d'arbres touchés). Des maisons ont été détruites dans toutes les communes concernées, la faune et les écosystèmes forestiers ont terriblement souffert. La sylviculture, un pôle économique à part entière, a été lourdement impactée, de même que le tourisme. En 2023, certains sols forestiers demeurent encore incandescents.



réalisation mai 2010 :

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

Office National des Forêts

METEO FRANCE

cartographie produite dans le cadre de la mission d'inspection conjointe sur l'extension future des zones à risque élevé d'incendie de forêt par intervention conjointe des services de Météo-France, de l'IFN et de l'ONF

source des données : Inventaire Forestier National, Institut Géographique National, Agence Européenne de l'Environnement, Météo-France

Patrimoine forestier

À l'Est du site s'étend la forêt des Landes de Gascogne. Cet immense massif forestier de plus d'un million d'hectares a été fortement impacté par les incendies de l'été 2022. Il se compose de plusieurs domaines forestiers aux statuts juridiques qui diffèrent :

- La forêt usagère : appelée aussi la «Grande montagne», elle recouvre 3 800 hectares au relief marqué par d'anciennes dunes. Privée, elle bénéficie d'un statut particulier (notamment, les bائلettes et transactions, en particulier celle de 1759, qui fondent en titre un droit d'usage au bois et en organisent les modalités d'exercice) hérité du moyen âge, qui permet aux habitants de l'ancien Captalat de Buch de prélever du bois pour leur usage personnel. Le bois prélevé ne peut pas être exporté. Par contre, elle a été jusque dans les années 60, le berceau d'une production importante de résine, le «gemma».
- La forêt domaniale : elle recouvre 2 030 hectares qui sont la propriété de l'Etat et sont gérés par l'ONF. Cette partie du massif a été plantée au 18ème siècle pour prévenir le recul de la dune et ainsi protéger le reste du massif forestier, exploité pour la papeterie notamment.
- La forêt privée : 90% du massif forestier des Landes de Gascogne appartient à des propriétaires privés qui doivent établir un plan de gestion devant être validé par la Commission départementale des sites si la parcelle se trouve en site classé.

Une forêt impactée

La part du massif forestier qui concerne notre atelier a été très fortement touchée par l'incendie puisque 90% de sa surface ont été brûlés. Celle-ci comprenait plusieurs faciès :

- La forêt usagère, avant l'incendie, présentait une structure intéressante composée de toutes les strates végétales depuis les tapis de mousses, en passant par un étage bas et intermédiaire (chênes, des saules, des châtaigniers, arbousiers, prunelliers, cerisiers, aubépines, houx...) jusqu'aux pins maritimes.

- La forêt domaniale et les forêts privées, majoritairement plantées de manière régulière, d'une seule espèce, possédaient un sous-étage beaucoup moins riche.

Le massif forestier n'a pas été impacté de manière homogène, la carte ci à droite montre les indices de sévérité du feu selon les secteurs. La répartition du feu s'explique par plusieurs phénomènes, d'abord d'ordre climatique, le vent ayant eu un rôle majeur dans le sens du feu et sa manière de se déplacer sur le territoire.

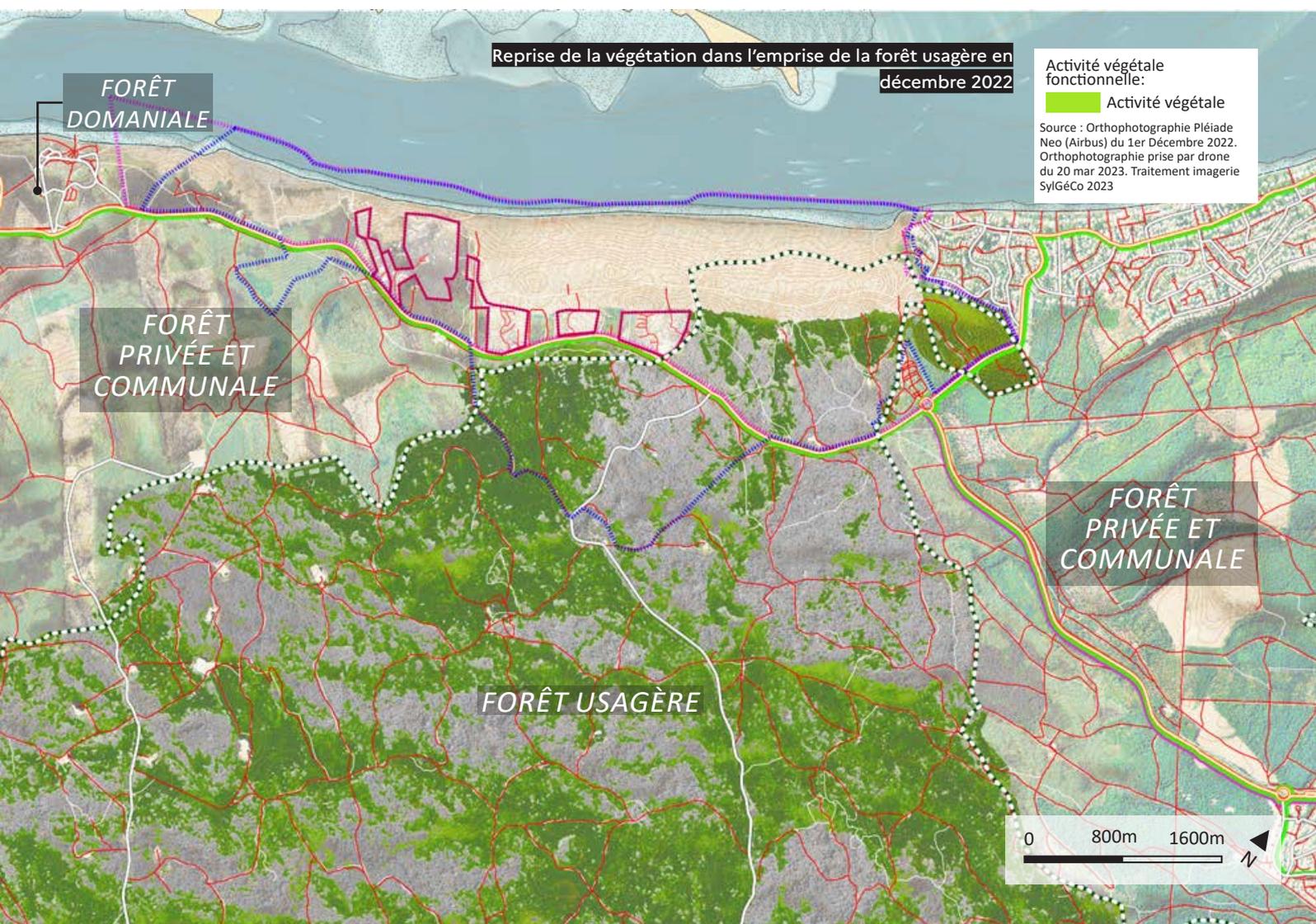
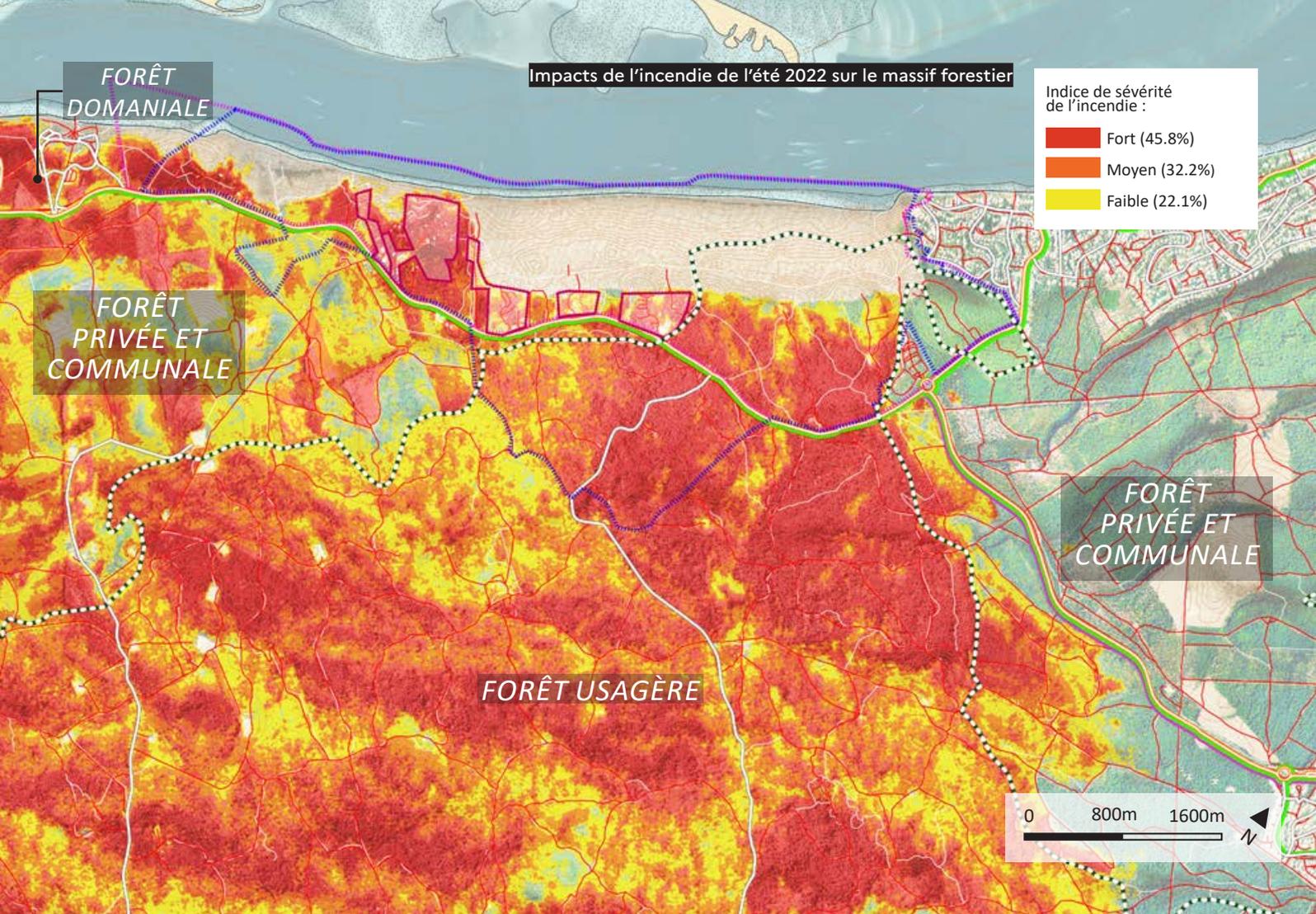
Le relief a aussi eu un effet sur la répartition du feu. Ensuite, ce sont des facteurs liés aux formations végétales qui ont eu un rôle : les boisements mixtes ont moins été impactés que les parties comportant essentiellement des pins maritimes par exemple.

La reprise du massif est incertaine mais une tendance est observable. La carte «Reprise de la végétation dans l'emprise de la forêt usagère en décembre 2022» montre les zones où la forêt présente un indice de végétation représentatif d'une activité végétale. On peut d'ores et déjà, sans trop de surprise, remarquer que l'activité végétale est présente dans les secteurs où l'indice de sévérité de l'incendie a été faible à moyen.

Sur le terrain, au printemps 2023 avant que les chaleurs estivales ne fassent leur oeuvre, on a pu observer un début de régénération. Ça et là, de jeunes chênes, arbousiers, pins maritimes ont commencé à lever à partir des semences disséminées la saison passée. Certains sujets sont repartis du pied comme des chênes et des arbousiers. En outre, sont observables, sur certaines parcelles très ouvertes, des robiniers qui se sont installés.

Sur d'autres secteurs, de grandes nappes de fougères sont présentes, ce qui forme un habitat pionnier protecteur pour les jeunes sujets.

Enfin et malheureusement, des attaques importantes de scolytes sténographes du pin sont observées depuis le printemps 2023 dans le périmètre de la zone incendiée. Quelques foyers de scolytes ont aussi été repérés depuis la fin de l'été en périphérie des zones incendiées, au nord et à l'ouest. Le pôle santé des forêts de la DRAAF recommande de profiter de la période hivernale pendant laquelle les insectes sont en phase d'hivernation pour traiter ces foyers (repérage, exploitation et évacuation des pins scolytés avant le 1^{er} mars 2024) pour limiter les dégâts au printemps 2024.



La Dune du Pilat

Un site à la croisée d'entités paysagères exceptionnelles, fragiles et en mouvement

La grande dune du Pilat est un phénomène géomorphologique remarquable appartenant au système des dunes côtières d'Aquitaine. Elle est la plus haute dune d'Europe, offrant un contraste saisissant avec l'océan Atlantique et la forêt de pins qui l'entourent. Par sa taille (107 mètres), son étendue (3 kilomètres de long) et son ampleur (600 mètres de large), c'est un monument naturel unique et emblématique.

Elle est un lieu touristique majeur à l'échelle nationale puisqu'il est le plus visité de la Nouvelle-Aquitaine avec 2 millions de visiteurs par an, dont 1/3 sur les seuls mois de juillet et août. La fréquentation journalière peut alors atteindre 17 000 personnes.

De nombreux projets sont en cours ou engagés sur le territoire élargi pour améliorer la qualité de vie et d'accueil tout en préservant les espaces naturels : plans plages, mise en place de navettes, projet d'aménagement durable de Biscarrosse plus au sud... mais des problématiques récurrentes de gestion de la surfréquentation demeurent.

Ce lieu est exceptionnel par sa composition paysagère monumentale formée par l'eau, le sable et la forêt.

- Le bassin et l'océan dont les passes font varier les paysages du banc d'Arguin et dont les rives sont soumises au risque d'érosion
- La dune est le paysage mouvant par excellence dont le recul ensable progressivement l'arrière dune
- La forêt est très touchée par les incendies, la sécheresse et les tempêtes, ce qui nuit largement à son évolution et fragilise sa régénération

Cette richesse des milieux et des paysages est protégée et valorisée au niveau de deux des trois espaces qui la composent, la forêt et le bassin : ZNIEFF type 1, sites natura 2000 (directive oiseau et habitat), une réserve naturelle nationale et un parc naturel marin sur le bassin. La Dune n'est pas concernée par ces secteurs de protection mais plus de 6 800 hectares intégrant la dune et la forêt attenante sont classés au titre de la loi de mai 1930 sur les monuments naturels et les sites. Le classement est une protection forte au niveau national.



Un grand site

Le site de la dune du Pilat a été déclaré « grand site national » en 1978, puis « site classé » en 1994 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». C'est au titre du « caractère pittoresque » de son paysage que le classement s'opéra, les limites du site ayant été choisies pour englober l'ensemble paysager cohérent formé par la totalité de la dune vive la plus haute d'Europe et de la vaste forêt avoisinante.

Mondialement connu, le site connaît une fréquentation en forte croissance qui a, un temps, dégradé aussi bien la qualité du site lui-même que celle de l'accueil des visiteurs.

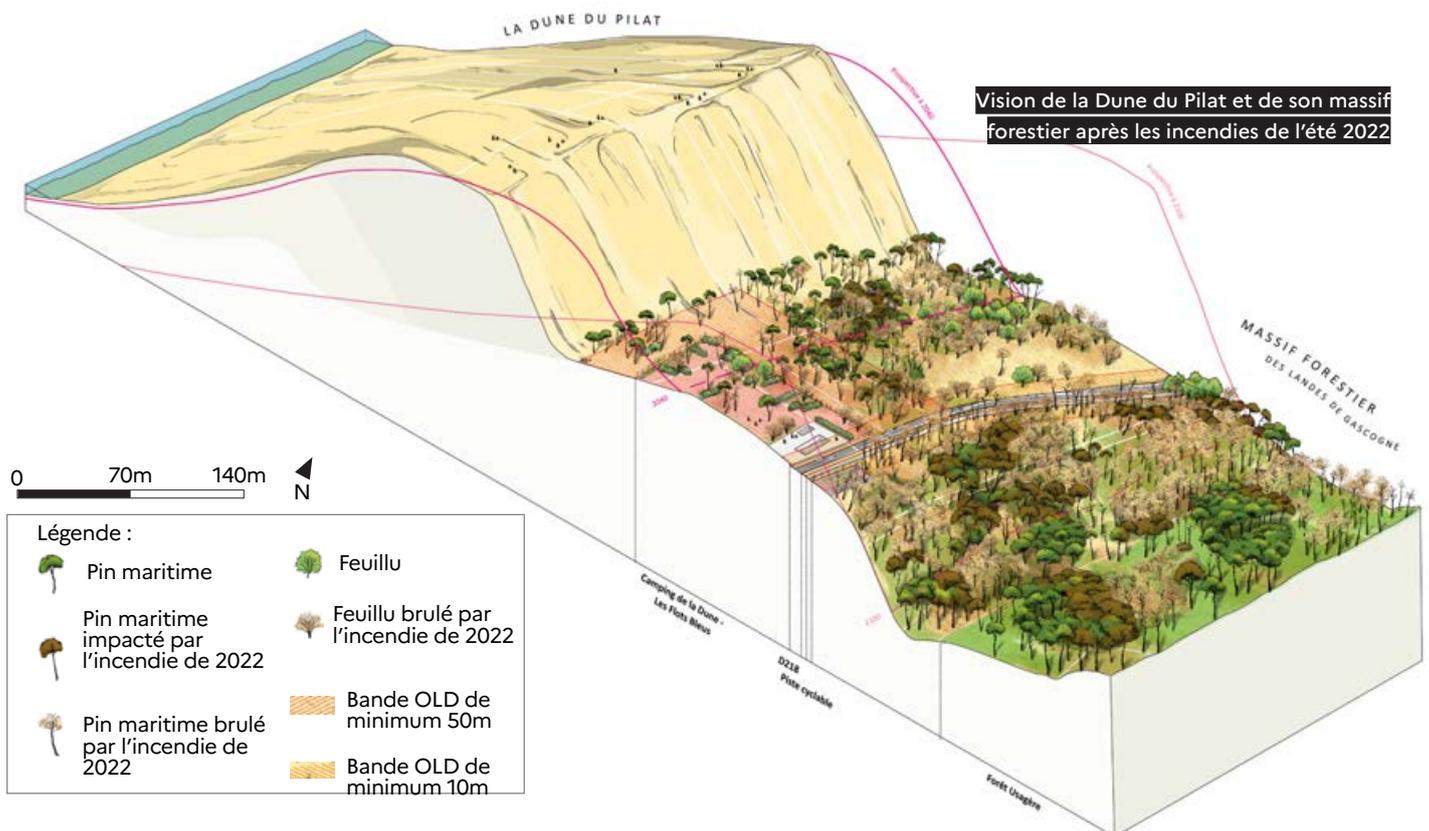
Dans ce contexte, la dune du Pilat a été pionnière des opérations « Grand Site de France » (OGS) dès 1978. Conçues en 1976, les OGS visent à mettre en valeur les sites de grande notoriété et surfréquentés, et de les doter d'un projet de gestion pérenne en concertation avec l'ensemble des partenaires du territoire. Une seconde opération a été pilotée par le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat (SMGDP) à partir de 2011, et est toujours en cours. Des avancées importantes ont été réalisées, comme

la maîtrise foncière du parking et la rénovation du « village d'accueil », dévoilée en juin 2023.

L'État, accompagnateur de la démarche de rénovation du « village d'accueil », a ainsi considéré que les conditions étaient favorables pour qu'une demande de labellisation « Grand Site de France » soit entamée.

Ainsi, depuis 2022, le SMGDP s'est engagé dans une candidature pour obtenir ce label sélectif. Celui-ci est attribué par le ministère de la transition énergétique et garantit que le site est préservé et géré suivant les principes du développement durable. C'est bien « l'esprit des lieux » qui doit être préservé : « sublime ou pittoresque, grandiose ou intimiste, chaque Grand Site dégage un « esprit » qui lui est propre », souligne le Réseau Grand Site de France (RGSF). En outre, la démarche de labellisation permet de co-construire un projet de territoire dans lequel le paysage exceptionnel du site rassemble.

Malgré l'incendie de l'été 2022, cette démarche reste pertinente voire encore plus utile : les enjeux sur le site classé ont certes beaucoup évolué mais la démarche de labellisation permettrait d'accompagner un projet orienté sur la résilience du site.



Le risque littoral

Contexte

"Le littoral est un système complexe où se produisent des échanges d'énergie et des transferts de sédiments. Sous les actions conjuguées de la mer (houle, courant) et du vent, le déplacement des sables modèle la morphologie du littoral" (Les risques littoraux - Dossier Départemental des Risques Majeurs de la Gironde).

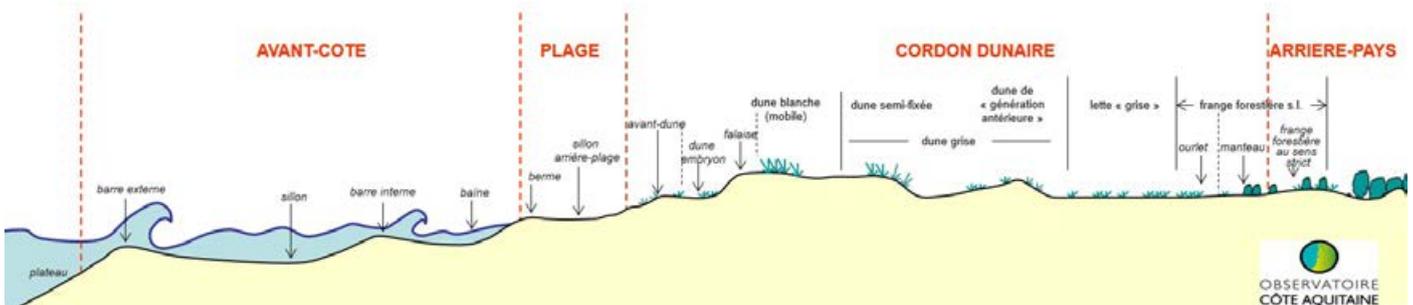
Le littoral aquitain s'étend sur 230km de côtes sableuses relativement peu urbanisées (10% du

littoral l'est) composé de 3 éléments étroitement solidaires formant un ensemble indissociable :

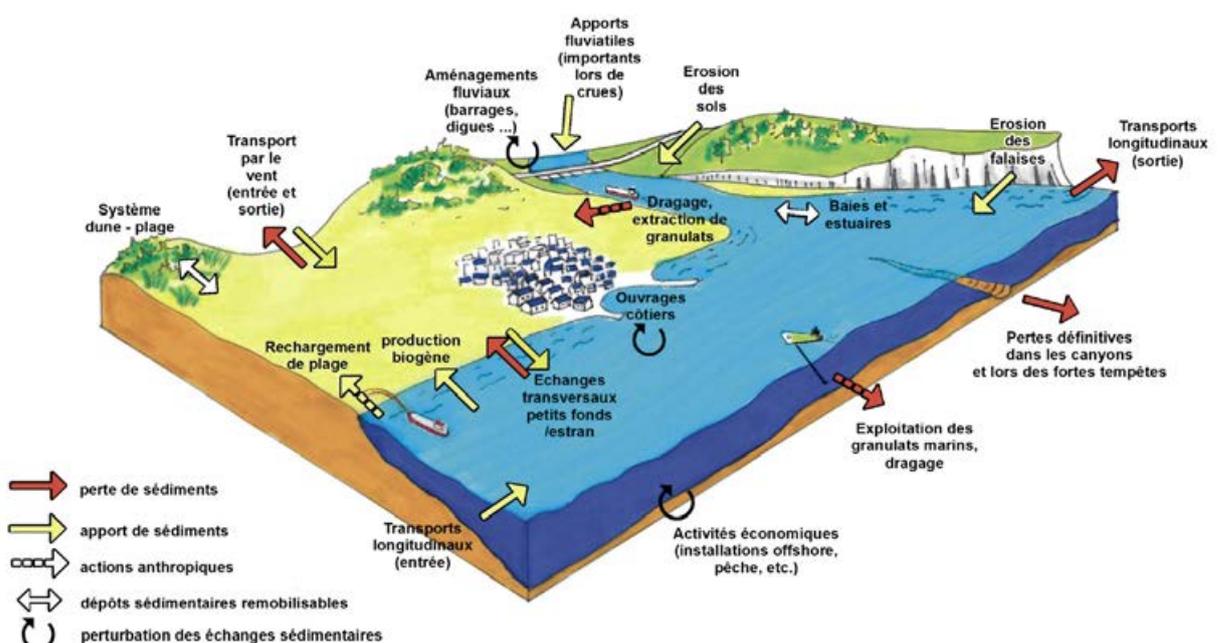
- L'avant-côte (zone située sous la zone de battement des marées)
- La plage
- la dune littorale

Les "Passes d'Arcachon" qui constituent une limite naturelle entre le littoral girondin et le littoral landais et dont le rythme de mobilité influence la morphologie des plages.

Le risque littoral regroupe les phénomènes suivants : **la migration dunaire, le recul du trait de côte, la submersion marine.**



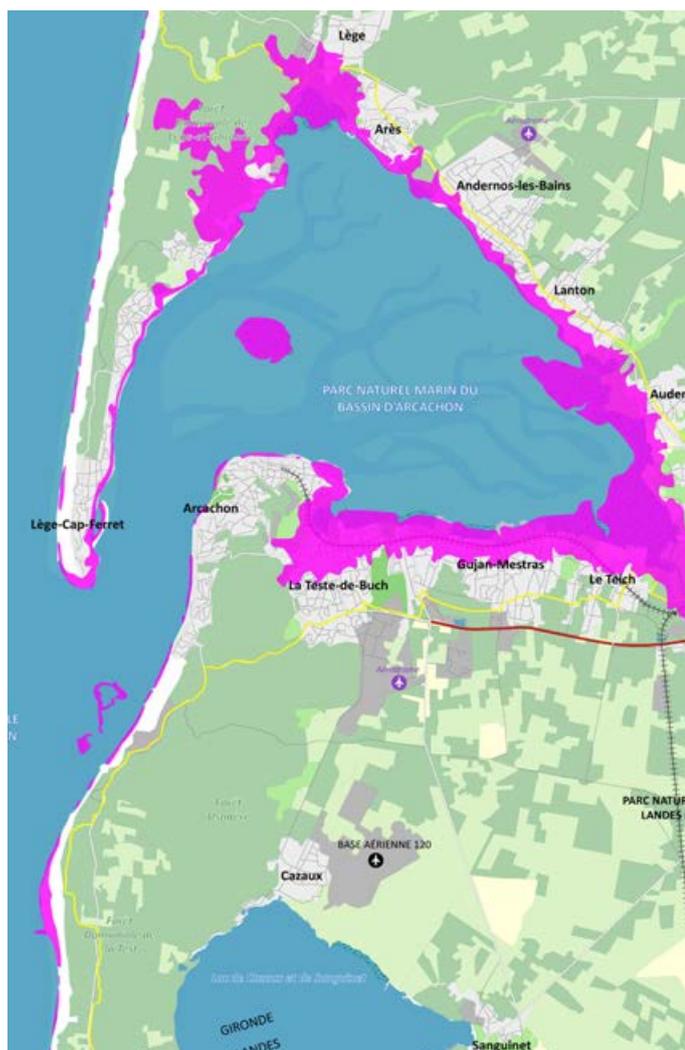
Profil de plage et de dune aquitain (collectif BGGM et ONF)



Échanges sédimentaires au sein d'une cellule hydro-sédimentaire - CEREMA

Un risque amplifié par les effets du changement climatique

Si l'augmentation du niveau moyen des mers est désormais certaine et impactera le recul du trait de côte, il n'est pas le seul facteur de l'érosion. La variabilité du trait de côte s'explique aussi par le régime des vagues, la variabilité sédimentaire et celle des épisodes de tempêtes. Il est cependant difficile de mesurer l'évolution de ces variables et donc de leur impact futur. Cependant, l'augmentation des régimes de tempêtes prévue aura un impact certain sur les côtes. Les tempêtes Aline, Céline, Ciaran et Domingos ont causé de très nombreuses submersions et ont parfois sévèrement érodé certaines portions du littoral.



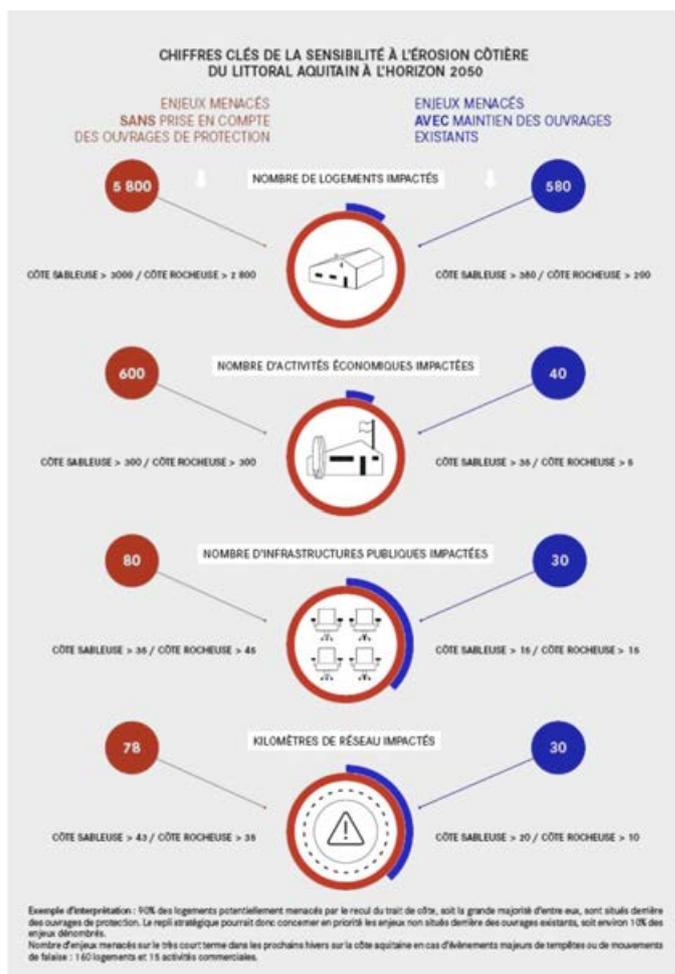
Carte de prévision de l'évolution du niveau de la mer en 2050 - <https://coastal.climatecentral.org/> A partir des données du GIEC



Les acteurs :

- L'Observatoire de la Côte Aquitaine (OCA) : plate-forme scientifique et technique rassemblant Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, CD de la Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques, le SIBA, le BRGM et l'ONF.
- Le GIP du Littoral Aquitain : est un acteur de la réflexion stratégique sur les problématiques littorales et est un animateur important des politiques publiques dédiées à la gestion des espaces littoraux.

Le niveau des mers est relativement stable depuis 3000 ans, les mesures montrent une accélération du niveau des mers depuis quelques décennies (de l'ordre de 2mm/an). Les illustrations suivantes montrent les projections du GIEC pour la zone d'étude et ses enjeux sur le territoire.



Dossier départemental des risques littoraux

DDRM de la Gironde

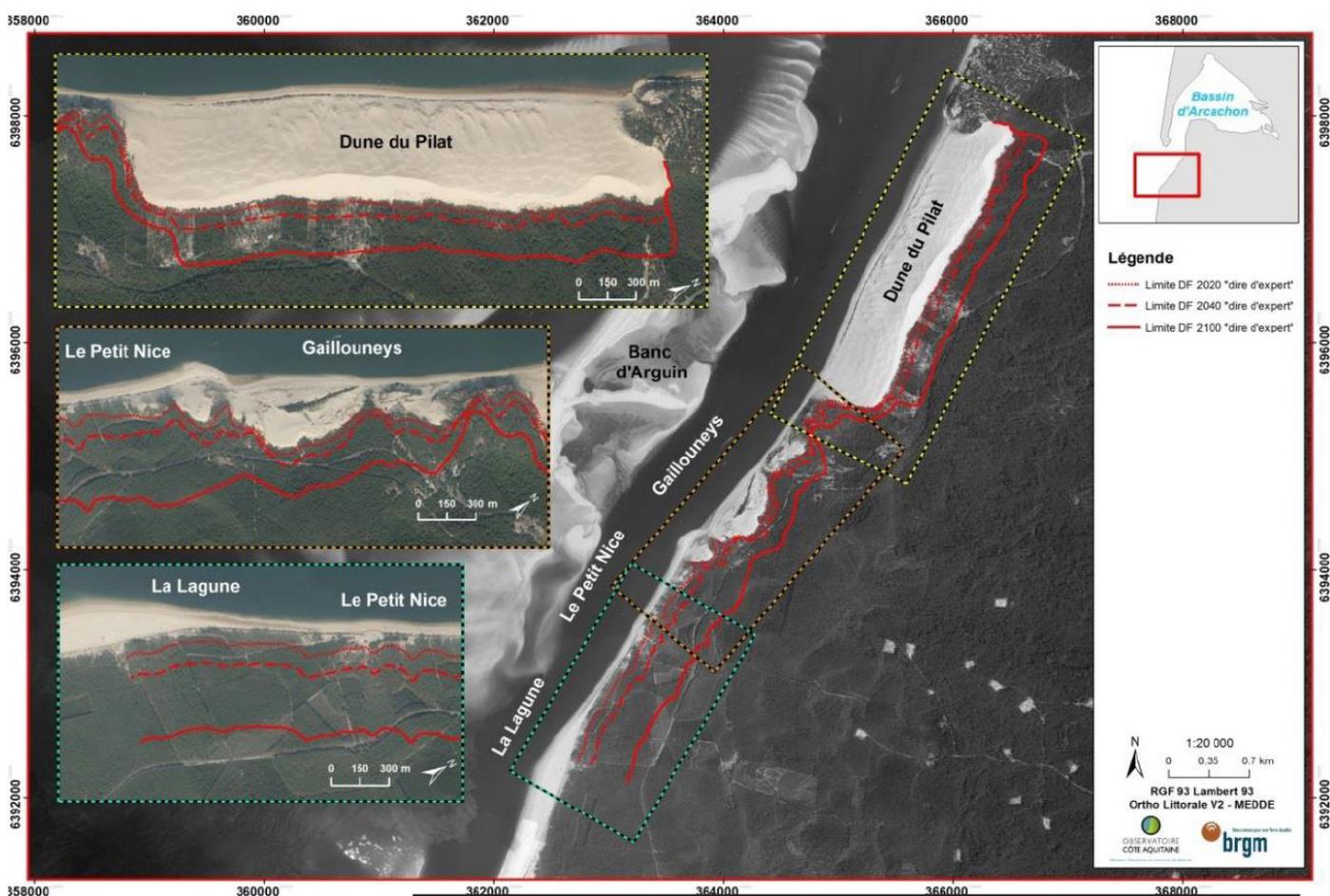
La migration dunaire correspond à l'avancée des dunes vers l'intérieur des terres. Ces mouvements sont souvent associés à des dunes libres, dites transgressives, qui se déplacent vers l'intérieur des terres par progression de leur versant interne, appelé versant d'ensevelissement. Les actions conjuguées de la mer et du vent ont pour effet de déplacer les sables et donc de modifier la morphologie du littoral. Ce transport peut se faire transversalement ou longitudinalement (dérive littorale) à la côte. L'un des principaux facteurs régissant les morphologies dunaires est la disponibilité en sédiments.

Des travaux réguliers de gestion des dunes, des plantations, voire des « reprofilages », permettent de contenir plus ou moins ce phénomène. À ce jour, la quasi-totalité du cordon dunaire aquitain fait l'objet d'interventions permettant d'en assurer l'entretien et de ralentir la progression. En Gironde, l'avancée

dunaire s'observe cependant de façon plus ou moins importante sur l'intégralité de la côte sableuse (de la Pointe du Médoc jusqu'au Sud de la commune de La Teste-de-Buch) avec quelques secteurs emblématiques comme la dune du Pilat.

Le travail mené par le BRGM pour l'Observatoire de la Côte Aquitaine et le GIP littoral ont permis de proposer dans une étude de 2016 un état projeté de la dune du Pilat en 2020, 2040 et 2100.

Dans cette projection (illustrée ci-dessous), la dune du Pilat est caractérisée par un recul important vers l'est (100m en 2040 et 290 en 2100). Sur la plage du Petit Nice, le recul prévu augmente progressivement vers le sud jusqu'au secteur de la lagune : au nord du secteur, la projection du recul est de 110m en 2040 et 350m en 2100 ; au sud, le recul prévu est de 180m en 2040 et 520m en 2100.



Estimation de l'évolution du trait de côte aux horizons 2020-2040-2100 de la Dune du Pilat au Banc du Pineau et de Cabreton à l'embouchure de l'Adour



Le recul du trait de côte est le déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et le domaine continental.

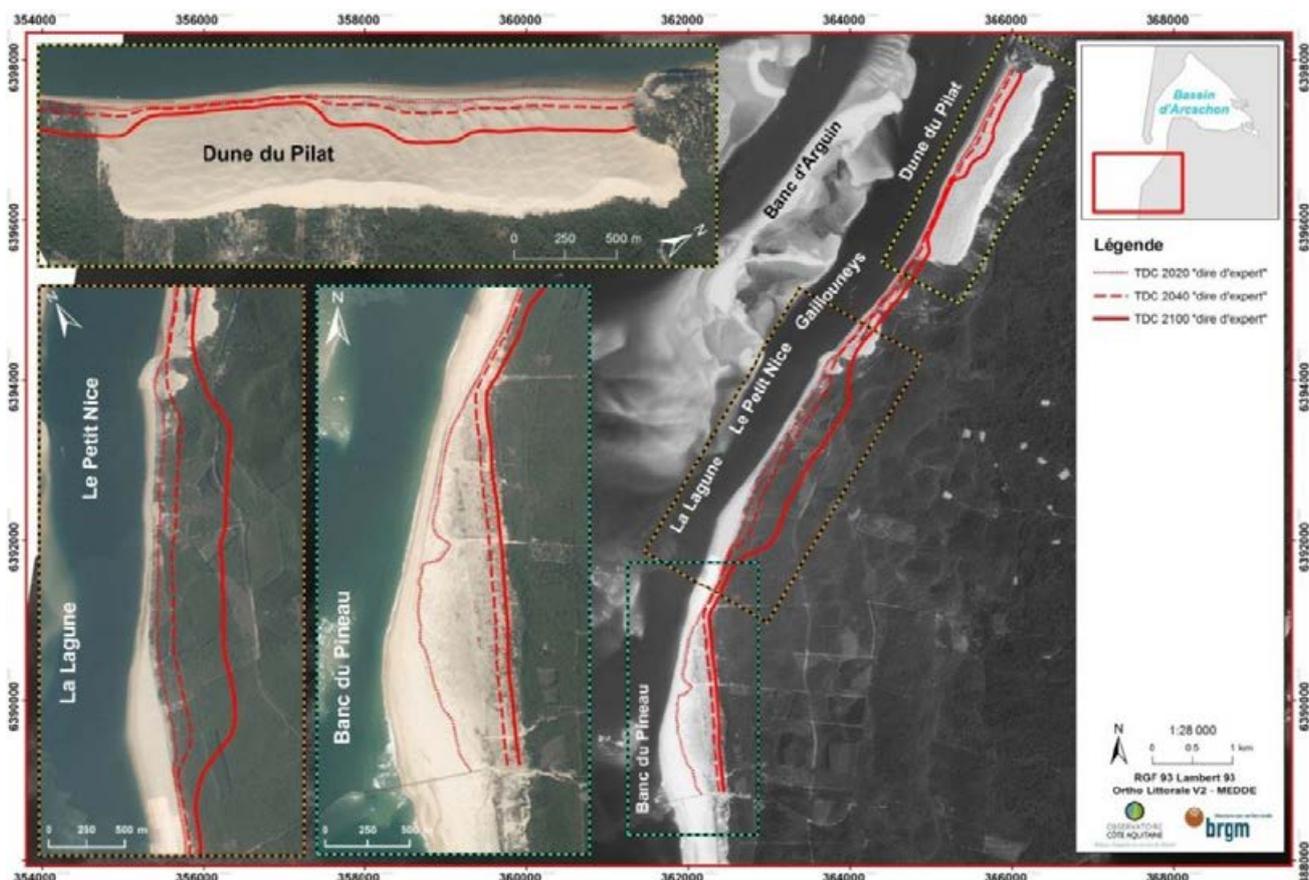
Il est généralement la conséquence d'une perte de matériaux sous l'effet de l'érosion marine (érosion naturelle induite par les forces marines) combinée parfois à des phénomènes continentaux, ou d'une érosion générée ou accélérée par l'homme (surfréquentation, extraction, aménagements et ouvrages de protection, urbanisation proche du littoral entraînant des ruissellements de surface et la présence de réseaux, etc.).

Si la mobilité du trait de côte est un phénomène naturel renforcé par les effets du changement climatique (notamment la montée du niveau de la mer), la forte démographie de la frange littorale et son important dynamisme économique (activités portuaires, aquaculture, tourisme, etc.) en accroissent encore les impacts.

Les 13 communes du littoral girondin sont couvertes par des plans de prévention du risque littoral qui cartographient et réglementent les zones concernées par le recul du trait de côte et la migration dunaire.

Les actions préventives mobilisables face à ces aléas ont en outre vocation à être intégrées dans des stratégies locales de gestion de la bande côtière comme c'est le cas sur la commune de La Teste de Buch. Ces stratégies, qui doivent être établies en cohérence avec les stratégies nationale et régionale sur la base d'un diagnostic du territoire, doivent en effet permettre de mobiliser et d'articuler les différents outils de la prévention et de la gestion des risques (PPR et PCS) et d'aménagement (SCOT et PLU) ainsi que les différentes actions mises en œuvre. La récente loi Climat et Résilience a étoffé les outils réglementaires à disposition des collectivités dans le cadre de ces stratégies.

Le travail mené par le BRGM pour l'Observatoire de la Côte Aquitaine et le GIP littoral ont permis de proposer dans une étude de 2016 un état projeté du trait de côte du Pilat au Banc du Pineau. Au niveau de la plage du Petit Nice par exemple le recul du trait de côte prévu est de 170m en 2040 et 500m en 2100. Au niveau de la dune, le plus fort recul prévu se situe sur sa moitié nord avec un maximum de 220m en 2100.



Projection du trait de côte de référence aux horizons 2020, 2040, 2100 entre la Dune du Pilat et le Banc du Pineau

La submersion marine

Dans les zones littorales, l'association de vents violents, d'une surcote liée à une tempête, d'un fort coefficient de marée ou d'un phénomène de vague, peut engendrer une submersion marine parfois aggravée par la destruction ou la fragilisation de barrières naturelles (dunes) ou d'ouvrages de protection.

Une submersion marine peut se définir comme une inondation temporaire (quelques heures à quelques jours) des zones côtières par les eaux marines, dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères. Parmi les phénomènes les plus récents, la tempête Xynthia en février 2010 a engendré une submersion marine qui a touché tout le pourtour du Bassin d'Arcachon et a permis de mettre en évidence le rôle déterminant des franchissements par paquets de mer (sous l'effet du clapot) dans ce phénomène de submersion marine.

Les communes du Bassin d'Arcachon sont couvertes par des plans de prévention du risque inondation par submersion marine. Les PPR Submersion Marine ont la particularité d'intégrer les effets du réchauffement climatiques.

En effet, l'aléa de référence intègre ainsi dès à présent 20 cm de rehausse du niveau de l'océan pour définir la constructibilité éventuelle du territoire concerné. Un second événement qualifié d'événement à l'horizon 2100 intègre une rehausse de 60 cm et permet de définir les prescriptions à respecter pour assurer la prise en compte du réchauffement climatique.



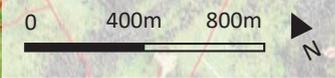
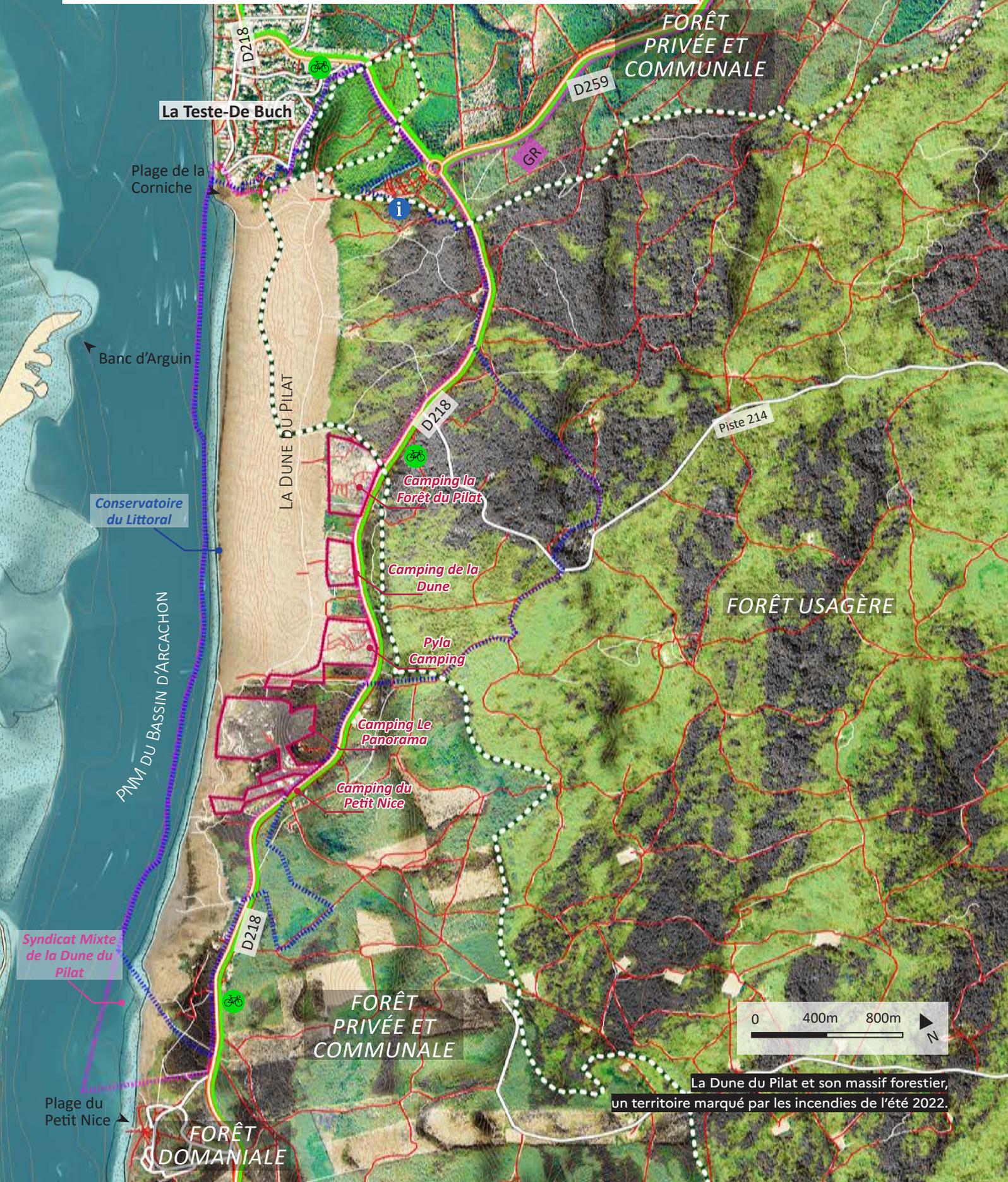
Borne d'information concernant le risque submersion marine du bassin d'Arcachon



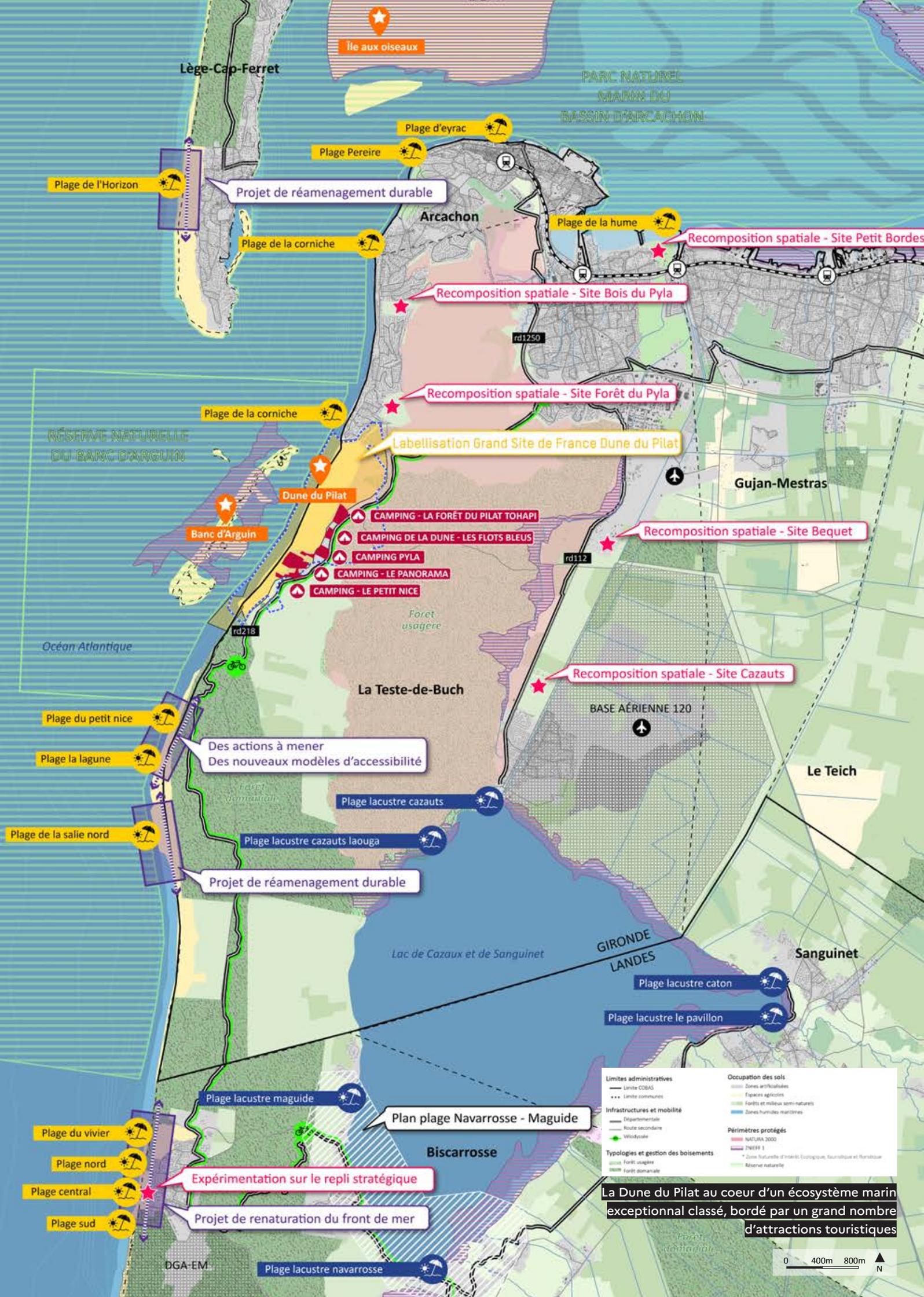
Les actions :

- PPRi (Plans de Prévention des Risques) Littoraux érosion côtière et migration dunaire
- PPR Inondation par submersion marine
- La Stratégie Nationale de Gestion intégrée du Trait de Côte (SNGITC)
- La Stratégie Régionale de gestion de la bande côtière
- La Stratégie locale de gestion de la bande côtière en Gironde

- | | | | | | |
|---|--|---|---|---|--------------------------------------|
|  | Dune et plage |  | Périmètre de la forêt usagère |  | Départementale |
|  | Espace forestier |  | Trait de côte |  | Route |
|  | Espace urbain |  | Banc de sable submergé |  | Sentier |
|  | Forêt très impactée par l'incendie |  | Périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral |  | Projet de piste DFCI |
|  | Forêt moyennement impactée par l'incendie |  | Périmètre de gestion du syndicat mixte |  | GR de Pays Tour du Bassin d'Arcachon |
|  | Forêt faiblement impactée par l'incendie |  | Camping |  | Piste cyclable |
|  | Reprise de l'activité végétale au printemps 2023 | | |  | Aire d'accueil de la Dune |



La Dune du Pilat et son massif forestier, un territoire marqué par les incendies de l'été 2022.



Projet de réaménagement durable

Recomposition spatiale - Site Petit Bordes

Recomposition spatiale - Site Bois du Pyla

Recomposition spatiale - Site Forêt du Pyla

Labellisation Grand Site de France Dune du Pilat

Recomposition spatiale - Site Bequet

Recomposition spatiale - Site Cazauts

Des actions à mener
Des nouveaux modèles d'accessibilité

Projet de réaménagement durable

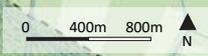
Plan plage Navarrosse - Maguide

Expérimentation sur le repli stratégique

Projet de renaturation du front de mer

Limites administratives	Occupation des sols
— Limite COBAS	■ Zones artificialisées
... Limite communes	■ Espaces agricoles
— Infrastructures et mobilité	■ Forêts et milieux semi-naturels
— Départementale	■ Zones humides maritimes
— Route secondaire	
● Wildspace	
	Périmètres protégés
	■ Natura 2000
	■ ZNIEFF 1
	■ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
	■ Réserve naturelle
Typologies et gestion des boisements	
■ Forêt usagère	
■ Forêt domaniale	

La Dune du Pilat au cœur d'un écosystème marin exceptionnel classé, bordé par un grand nombre d'attractions touristiques





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**